Monsieur

Estant facheux et difficile de refuser aux Dames les choses qu'elles desirent de nous et qui sont en nostre pouvoir Je me suis engagé envers Madamoiselle de Grimfeld de tacher a sçavoir si elle pourroit recevoir une gratification qu'elle desireroit extremem.t pouvoir recevoir de S.A. qui est qu'ayant depuis peu de temps esté delivree d'une garnison que le S.r Ranenshant avoit mise a une Maison qui a appartient a Madamoiselle sa sœur et a elle par la courtoisie de Madame la Landgravine de Hesse et qui s'appelle Heumpel et le bruit des leuees que m.rs.r de Nesprat doit faire en ces quartiers pour M. l'electeur de Brandebourg joint a celui que le S.r de Nesprat mettra garnison en la

35

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3860

plus part des maisons des Gentilshomes
luy donne de si grandes apprehentions
de retomber en la peine et incommo
dite dont tant frisshent. elle vient
de sortir par la protection de
la dite Dame Landgraviine de
Hesse qui elle meure denuyée de savoir
si S.A. ne se trouveroit point importu
nee si elle la faisoit supplier tres
humblement. de luy faire la faveur que
de faire escrire les 8. de novembre
de son chiffre exempter la dite maison
de Hennipel de garnison en cas
qu'il n'ait aucune intention
d'y envoyer ce qui seroit veritablement
une bonne ligne de S.A. et sachant
Monsieur que Dessine ne peut mieux
consulter S.A. sur ce quiet que vous

et que nous avez apres de la courtoisie
pour les Dames pour me reprendre cet
office a celle cy et apres de toute pour
my pour estre encore plus brusq
a le luy rendre en consideration
de la tres humble supplication que
nous en fais de prens la liberte
de vous en supplier de toute mon
affection Vous asurant que le pour
que nous prendre en cette occasion
pour me faire savoir ce que la
dite Damoiselle de Grinsfeld peut
esperer de S.A. Princesse Elisabet de
me tiendra lieu de tres estroitte
obligation a demeurer de plus en
plus

Monsieur

De Reesle 28me de Vostre tres humble et obeissant
serviteur Pernitzen Maestrant

A Monsieur

Monsieur de Zuleeuw Secretaire des Commendemens de S.A.

A la Haye

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3860